

Réflexion sur la Pentecôte

par **Christian Collet, Chef d'Entreprise, Membre du CAL**

L'Est Eclair, 12 mai 2005

Les jours fériés, dans toute société, sont un puissant facteur de cohésion sociale. La vie des hommes est rythmée depuis toujours par le cycle de la nature et le cycle des coutumes (le calendrier notamment). Toucher au calendrier, c'est bousculer des traditions ancrées parfois depuis des siècles, voire des millénaires, et renforcées par toute une symbolique. Les jours fériés sont des moments forts et précieux qui permettent de célébrer le rythme de la nature et de faire mémoire ensemble.

Ainsi Noël est-elle à la fois la fête du solstice d'hiver et la commémoration de la naissance du Christ, lumière au milieu des ténèbres. Le Premier Janvier est la fête du Nouvel An et l'occasion de se réjouir collectivement de l'allongement des jours.

Pâques, l'Ascension et la Pentecôte sont de grandes fêtes religieuses (= qui nous relient), la première célébrant la Résurrection du Christ, fondement de la foi chrétienne, la dernière la naissance de l'Eglise. Elles sont l'occasion dans notre hémisphère, en dehors de toute considération religieuse, de jouir du renouveau de la nature. Prolongées par un lundi férié ou occasion d'un « pont », elles permettent aux Français de se retrouver en famille ou en associations. Nos concitoyens en sont friands, d'où ces journées classées « rouges » par les responsables de la sécurité routière. Jacques Voisin, président de la CFTC, nous dit joliment que ces moments constituent une « respiration pour les salariés et leurs familles ».

Le 1er Mai est un symbole fort des luttes sociales, à tel point que la législation l'a « sacralisé », en faisant un jour férié au régime très particulier (rémunération doublée pour les salariés obligés de travailler ce jour-là).

Le 14 Juillet célèbre l'unité de la Nation, dont la devise « liberté, égalité, fraternité » est le fruit des valeurs judéo-chrétiennes de la France.

Le 15 Août est une fête très populaire depuis que Louis XIII, en 1638, a placé notre pays sous la protection de Notre-Dame de l'Assomption.

A la Toussaint, croyants et non-croyants se recueillent et se souviennent de leurs morts.

Enfin, le 11 Novembre et le 8 Mai, toute la Nation fait mémoire des deux Guerres Mondiales, de leur dénouement et de ceux qui ont perdu la vie au cours de ces conflits terribles.

On voit à quel point les jours fériés sont des moments de célébration, de recueillement ou de joie, qui tissent des liens entre les générations, entre les vivants et les morts, entre le passé et le présent. Ils rendent les Français solidaires de leur histoire religieuse, politique ou sociale. Ils sont autant de repères dans l'année qui leur permettent de goûter le plaisir d'être ensemble et de manifester la solidarité qui les unit malgré clivages et divisions.

On le saisit bien : supprimer un jour férié au nom de la solidarité est une absurdité. Pourquoi, après avoir partiellement reculé, Jean-Pierre Raffarin s'obstine-t-il donc ?

Je risquerais une explication psychologique : bouleversé par la mort de quinze mille personnes, qu'il n'a pu ou pas su empêcher, notre Premier Ministre est en proie à un sentiment de culpabilité inconscient et irrépressible. Les mesures qu'il a prises sont financières, administratives et symboliques. Il pourrait facilement renoncer à la plus symbolique de ces

mesures, le sacrifice du Lundi de Pentecôte, or c'est justement cet aspect symbolique qui soulage son sentiment de culpabilité.

L'inconscient blessé d'un seul homme, fût-il Premier Ministre, ne résistera pas à l'inconscient collectif de soixante millions de Français, attachés à leur identité et à leur solidarité profonde. On ne touche pas impunément au calendrier. Le calendrier républicain établi le 5 octobre 1793 n'a pas tenu treize ans. Le calendrier Raffarin ne survivra pas à 2005 !

Christian Collet

Chef d'entreprise fermée le lundi de Pentecôte et membre du Collectif des Amis du Lundi